

COURRIER DES LECTEURS

▶ À propos des primes 2019

En septembre, le ministre Alain Berset paraît soulagé: «Primes maladie: la hausse sera de 1,2 % pour 2019.» L'assuré retraité apprend que ce 1,2 %, c'est une moyenne, et que dans quelques cantons, dont le Jura, la moyenne passera à 2,5 % voire à 3,5 %. Quelques jours plus tard, dans Le Quotidien Jurassien, le ministre cantonal de la Santé Jacques Gerber hausse le ton: il trouve le nouveau mode de calcul obscur et cette augmentation excessive... Je creuse le sujet. Dans son numéro de septembre 2018, Bon à savoir essaie d'y voir clair. Dans le Jura, il faut s'attendre à une augmentation de 3,5 % mais c'est encore une moyenne... On est déjà loin du 1,2 % annoncé... Fin octobre, j'ouvre en tremblant la lettre de ma caisse qui contient ma nouvelle police (Supra, système médecin de famille, avec accident, 300 fr. de franchise): 17 francs net d'augmentation, soit environ 4 %. Cela aurait pu être pire! Quelques jours plus tard, la police de ma femme (Visana, système médecin de famille, avec accident, 300 fr. de franchise) est dans la boîte aux lettres: 27 francs net d'augmentation, soit plus de 6 %... Ainsi, en 2019, notre pouvoir d'achat diminuera de 44 fr. par mois, après une diminution de 43 fr. en 2018, sans parler de toutes les diminutions précédentes. Comme nous sommes un peu au-dessus du fameux seuil, nous n'avons jamais touché un rouge centime de la Caisse de compensation. Ainsi, chaque année, notre pouvoir d'achat diminue. Qui s'en soucie? En France, on bloque les ronds-points, on dresse des barricades, on brûle, on saccage; chez nous, on se débrouille, on fait avec. Nous avons déjà changé plusieurs fois de caisses et nous ne pouvons nous permettre d'élever nos franchises. Il faudra donc se serrer un peu plus la ceinture, renoncer à une sortie, à un livre, à une nouvelle paire de lunettes ou encore à des soins dentaires pourtant nécessaires... Mais que fera-t-on quand il n'y aura plus de trous dans la ceinture?

CLAUDE SAUNIER, PORRENTROY